

# Les approches de réduction des méfaits trouvent un certain appui dans la population québécoise\*

Denis Hamel, statisticien  
Unité Connaissance-surveillance



information



formation



recherche



coopération  
internationale

## MISE EN CONTEXTE

Récemment, en santé publique, on a commencé à considérer la toxicomanie comme un problème qui a des conséquences néfastes pour la santé et le bien-être de la collectivité et non plus seulement pour les individus toxicomanes. Cette nouvelle conception de la toxicomanie entraîne un changement de certaines pratiques répressives ayant apporté peu de bénéfices reconnus pour les remplacer par des activités de promotion de la santé et de prévention. La réduction des méfaits s'inscrit dans ce courant. Elle consiste à mettre en place des mesures pour réduire les conséquences négatives d'une consommation abusive de substances psychotropes sur la collectivité, comme les risques de propagation du sida, plutôt que de viser essentiellement l'élimination de leur usage.

Parmi les mesures de réduction des méfaits, on compte :

- la prescription d'héroïne sous supervision médicale,
- les sites d'injection supervisée,
- les programmes d'échange de seringues,
- la distribution de seringues dans les prisons.

Afin de vérifier si la population québécoise est ouverte à de telles mesures, l'Institut national de santé publique du Québec a mené une enquête qui a également permis de dégager les perceptions liées à la toxicomanie et aux drogues.

\* Ces données sont extraites du rapport d'analyse sur les « Perceptions de la population québécoise en lien avec les programmes de prévention de la toxicomanie et du VIH » qu'on peut consulter sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec : [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/036-Sondage\\_toxico-VIH.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/036-Sondage_toxico-VIH.pdf)

## FAITS SAILLANTS

---

- Pour 70 % de la population, la drogue est une préoccupation importante (30 %) ou très importante (40 %). Les femmes et les personnes âgées de 45 ans et plus sont les plus préoccupées par ce problème.
- L'image que la population a du phénomène de la toxicomanie gravite autour de deux dimensions : une forte proportion de gens considère la toxicomanie comme un problème social relié à la criminalité, mais aussi comme un problème de santé où l'individu a besoin d'aide.
- L'héroïne et la cocaïne sont considérées comme les drogues les plus dangereuses, et en particulier par les jeunes. Le cannabis, quant à lui, est banalisé et considéré comme moins nocif que le tabac. Cette perception se répercute dans l'opinion que se font les gens à propos de certaines formes de légalisation des drogues ; celles touchant les drogues « douces » étant beaucoup plus acceptées que celles touchant les drogues « dures ».
- Plus de 60 % des Québécois croient que la loi n'empêche pas les gens de consommer de la drogue, mais ils ne souhaitent pas pour autant que ces drogues soient légalisées ou décriminalisées. Parmi ceux qui croient le contraire, les hommes sont plus nombreux.
- Les mesures de réduction des méfaits trouvant le plus d'appui dans la population sont les

programmes d'échange de seringues (74 %) et les sites d'injection supervisée (54 %). La prescription d'héroïne sous supervision médicale (47 %) et la distribution de seringues dans les prisons (34 %) sont moins populaires.

- Plus la perception est positive à l'égard des toxicomanes, plus les mesures de réduction des méfaits sont acceptées. Cela nous fait croire que pour favoriser l'implantation de ces mesures, il pourrait être envisagé de mettre en place une campagne de sensibilisation visant à humaniser le problème de la toxicomanie et à informer le public des impacts positifs des mesures de réduction des méfaits telles que la réduction des surdoses, des risques de propagation du virus du sida et du nombre de seringues souillées abandonnées dans l'environnement.

## MÉTHODOLOGIE

---

Un sondage téléphonique a été réalisé en février 2001 par la firme B.I.P. de Montréal. En tout, 2 253 personnes de 15 ans et plus ont été interrogées et réparties dans trois strates : la région de Montréal, les grands centres urbains et les autres régions du Québec. Le taux de réponse fut d'environ 70 % avec une possible sous-estimation de l'opinion chez les personnes âgées de 75 ans et plus. La firme de sondage a procédé à un redressement de l'échantillon pour qu'il soit représentatif de la population québécoise de 15 ans et plus dans chaque strate. Cela représente une marge d'erreur maximale de 2,2 %, 19 fois sur 20, pour les estimations faites sur l'ensemble du Québec.

## RÉSULTATS

### *La drogue, un problème social préoccupant et coûteux*

Sept Québécois sur dix considèrent la drogue comme une préoccupation importante dont quatre la jugent très importante. Cette préoccupation augmente tangiblement avec l'âge atteignant un sommet de plus de 80 % chez les gens âgés de 45 ans et plus. Les femmes se disent plus préoccupées que les hommes à 78 % contre 63 %. De façon générale, chez les personnes préoccupées par la consommation de drogue, 77 % ont la perception qu'elle est en hausse au Québec, alors que chez celles qui ne se disent pas préoccupées, la prévalence n'est que de 50 %.

**TABEAU 1**

Problèmes sociaux ou de santé relatifs à la toxicomanie

Problèmes	Rangs moyens	% de premier rang
Tabagisme	2,51	34,8
Drogues	2,50	26,3
Abus d'alcool	2,99	11,7
Abus de médicaments	3,33	13,3
Virus du sida	3,55	13,9

Les répondants considèrent que le tabagisme est le problème social ou de santé qui engendre les coûts les plus élevés aux niveaux social, économique et de santé devant l'usage des drogues, le virus du sida, l'abus de médicaments et l'abus d'alcool. Les

hommes, les jeunes de 15 à 24 ans et les gens ayant déjà expérimenté le haschisch ou la marijuana au cours de leur vie considèrent que le tabagisme est de loin le problème le plus important. Par contre, chez les personnes âgées de 65 ans et plus et chez les gens non initiés aux drogues douces, c'est l'usage des drogues qui représente le problème le plus coûteux pour la société.

### *La cocaïne et l'héroïne dangereuses, le cannabis inoffensif*

À la drogue, plus de 80 % des répondants au sondage associent le danger pour les jeunes, la propagation du sida, la détresse sociale, l'image négative de certains quartiers, le pouvoir du crime organisé et l'incapacité des gouvernements à résoudre les problèmes de la drogue.

Les résultats révèlent que l'héroïne et, à un degré moindre, la cocaïne sont considérées comme les drogues les plus dangereuses, car la majorité des Québécois croient qu'elles causent des dommages immédiats pour la santé et entraînent une dépendance dès la première consommation. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont moins nombreuses à considérer ces deux substances dangereuses dès qu'on les essaie, contrairement aux plus jeunes. On peut présumer qu'une méconnaissance des drogues les amène à croire qu'elles sont moins dangereuses.

Le cannabis, quant à lui, est perçu comme moins nocif que le tabac. Seulement une personne sur quatre juge cette substance dangereuse dès la première consommation. De plus, le cannabis est le seul

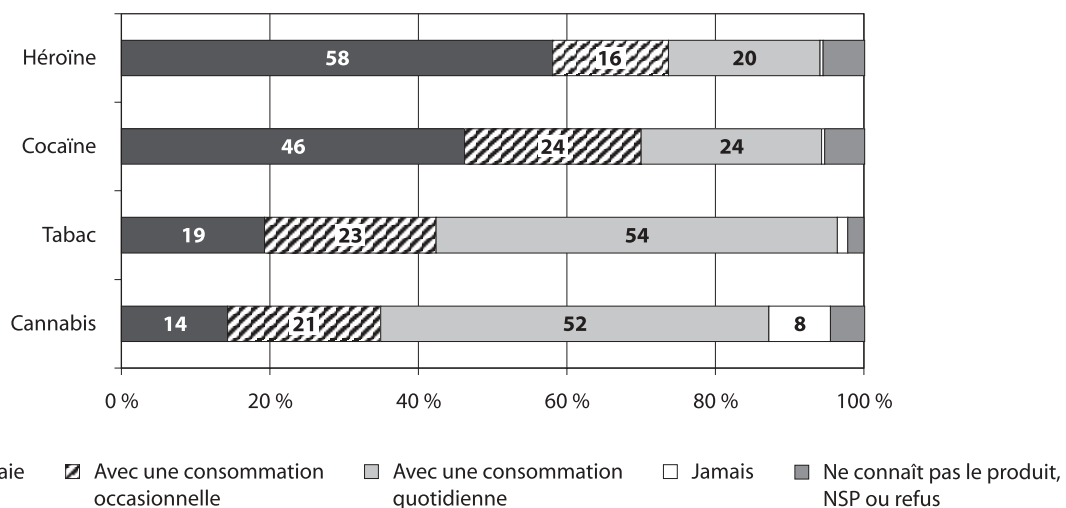
produit qu'un nombre relativement important de personnes estime comme étant sans danger pour la santé. Bien que le cannabis soit une substance illégale, les gens le perçoivent comme moins dangereux que le tabac, peut-être à cause de ses effets bénéfiques pour le soulagement de la douleur de certains grands malades.

*Les toxicomanes vivent des réalités difficiles mais peuvent se prendre en main*

L'étude a tenté de mesurer l'hypothèse voulant que la perception de la population à l'égard des toxicomanes a un impact sur son degré d'ouverture à l'approche de réduction des méfaits. À la question les invitant à expliquer les diverses raisons pouvant pousser les gens à devenir toxicomanes, les Québécois ont opté pour le manque de confiance en eux (72%), le peu de place que leur accorde la société (61%), une société dure et compétitive (59%), une crise familiale (54%). Cependant, un peu plus de tiers (36%) considère les abus sexuels comme une cause menant à la toxicomanie. Les femmes sont plus souvent en accord avec les énoncés proposés, sauf pour ce qui est des problèmes familiaux. Les réponses varient de façon significative selon les groupes d'âge, le degré d'assentiment augmentant substantiellement avec l'âge.

Peut-on mener une vie sociale normale en étant toxicomane? La population québécoise ne le pense pas. Les répondants ne croient pas qu'il soit possible de conserver son emploi (68%) et de bien élever son enfant (81%) tout en étant toxicomane. Cependant,

**FIGURE 1**  
Perception du seuil de dépendance de quatre substances



ils affirment que les toxicomanes sont assez responsables pour diminuer leur risque par rapport au sida (65%) et qu'il est toujours possible de se libérer de l'emprise des drogues dures, même après plusieurs échecs (76%).

*La prévention plutôt que la répression*

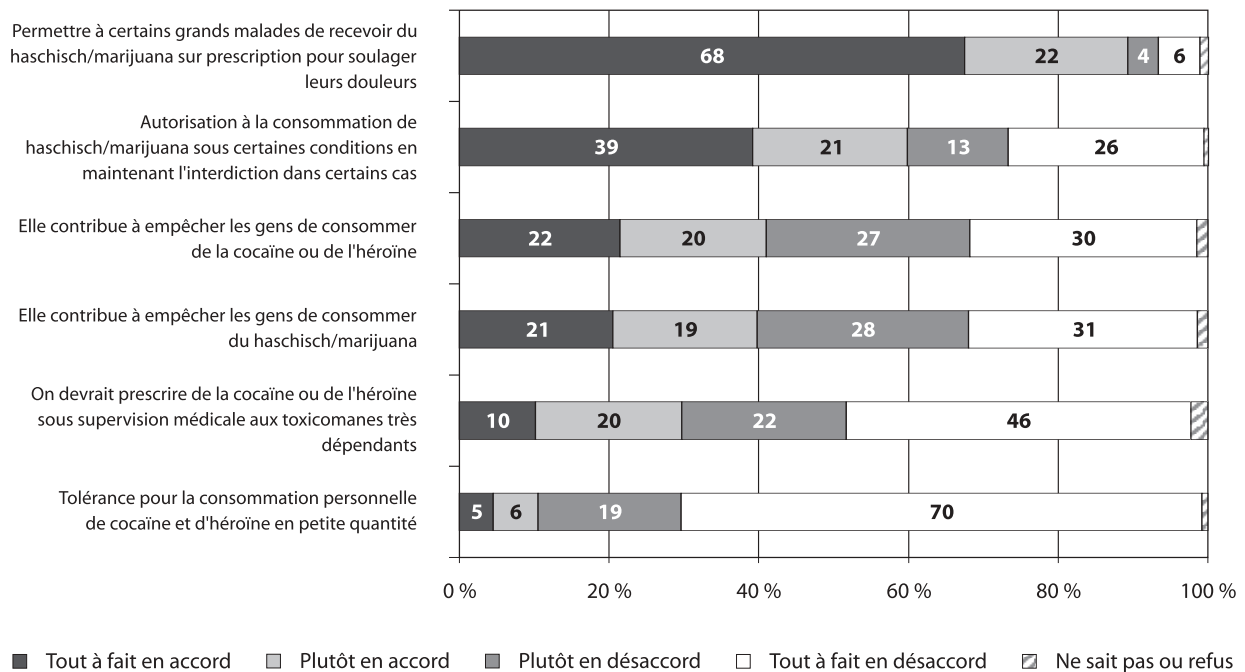
Parmi les mesures susceptibles d'enrayer les problèmes reliés à la drogue, la population préfère la prévention. Les programmes d'éducation dans les écoles, dispensés par les policiers ou les intervenants, et les programmes d'amélioration des conditions de vie des jeunes sont plus aptes, selon elle, à réduire

les problèmes causés par la consommation de drogues que les solutions de répression telles que la désintoxication obligatoire pour tous les toxicomanes et la tolérance zéro dans les écoles.

*La légalisation : l'opinion publique est divisée*

Dans la pratique, l'implantation d'une approche de réduction des méfaits se heurte au caractère illégal de la possession simple de drogues. Dans le contexte actuel où la possession et la consommation de drogues sont interdites par la loi, il est difficile pour les intervenants de santé publique de prescrire de

**FIGURE 2**  
Perceptions de l'interdiction par la loi de la consommation de drogues



l'héroïne sous supervision médicale, de distribuer des seringues dans les prisons, d'implanter des programmes d'échange de seringues et de mettre en place des sites d'injection supervisée. Pour qu'une telle approche soit pleinement efficace, il faudrait envisager de modifier les lois afin d'éviter que tout se passe dans des lieux clandestins, sans contrôle ni supervision médicale. Dans cette optique, le sondage a questionné la population sur diverses formes de légalisation des drogues (figure 2).

Plus de 60 % des Québécois croient que la loi n'empêche pas les gens de consommer les drogues, mais ils ne souhaitent pas pour autant que ces drogues soient décriminalisées ou légalisées. Ils expriment toutefois une nette ouverture à la prescription de haschisch et de marijuana à certains grands malades pour soulager leurs douleurs, car près de 90 % d'entre eux seraient d'accord avec cette mesure. Beaucoup moins (60 %) seraient prêts à autoriser la consommation de ces drogues dans les mêmes conditions que l'alcool (avec limite d'âge et interdiction de conduire avec les facultés affaiblies). Qui plus est, les avis sont très partagés concernant la mise en vente contrôlée du haschisch et de la marijuana, car autant de personnes y verraient une réduction qu'une augmentation des méfaits.

Les gens sont beaucoup moins tolérants face à la consommation des drogues dures qu'ils perçoivent comme dangereuses pour la santé et provoquant une sérieuse dépendance. Par conséquent, ils sont extrêmement réticents à la légalisation de la cocaïne et de l'héroïne, même dans des circonstances contrôlées. Seulement 30 % des répondants se disent

favorables à la prescription de ces drogues dures sous supervision médicale aux toxicomanes très dépendants. Ils sont encore moins d'accord (10,5 %) pour tolérer une consommation personnelle en petite quantité. Les hommes sont plus nombreux à manifester une certaine libéralisation face aux drogues dures. Le degré d'ouverture à une certaine forme de légalisation du haschisch et de la marijuana diminue avec l'âge alors qu'un effet inverse est observé quant à la cocaïne et l'héroïne. Les jeunes de 15 à 24 ans se montrent plus souvent en faveur d'une possible légalisation des drogues douces que les autres groupes d'âge, mais ils représentent le groupe d'âge le plus réfractaire à la prescription d'héroïne sous supervision médicale aux toxicomanes très dépendants.

#### *Les mesures de réduction des méfaits trouvent des appuis, mais...*

En dernier lieu, l'étude évaluait l'opinion publique face aux mesures de réduction des méfaits proposées. Les répondants étaient alors informés qu'elles permettraient entre autres de diminuer le nombre de surdoses, les risques de propagation du virus du sida et la présence de seringues souillées abandonnées dans l'environnement.

Une fois cette explication fournie, la proportion des gens se disant favorables à la prescription d'héroïne sous supervision médicale aux usagers très dépendants est passée de 30 % à 47 %, dont 20 % qui se sont dit tout à fait d'accord. Les plus réticents demeurent encore les jeunes de 15 à 24 ans. De tels résultats permettent de croire que la perception de la population

sur cette question n'est pas immuable et peut changer favorablement si les gens sont sensibilisés ou mieux informés quant aux buts visés par ces mesures.

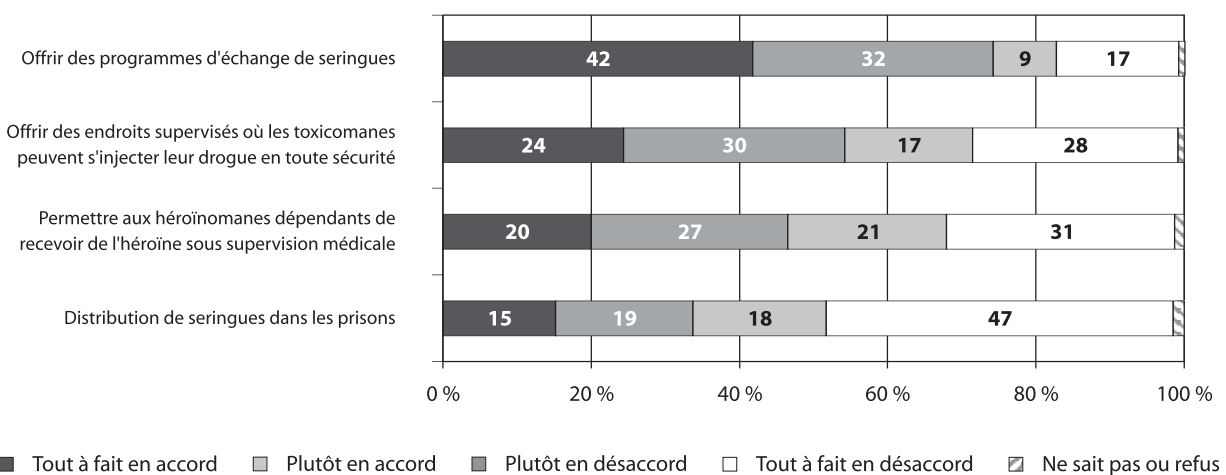
Parmi les autres mesures proposées, deux obtiennent la faveur de la majorité. Il s'agit des programmes d'échange de seringues (75%), déjà existants dans plusieurs villes du Québec, et d'une mesure plus controversée, la création de sites d'injection supervisée (54%) (figure 3). Contrairement aux programmes d'échange de seringues dans la population générale des toxicomanes, la distribution de seringues dans les prisons n'est pas une solution prise par les Québécois. Ils perçoivent ici plus facilement le lien pouvant exister entre la toxicomanie et la criminalité et sont plus réfractaires à l'idée de mettre en place des mécanismes pouvant venir en aide aux criminels. D'ailleurs, les personnes

qui jugent la toxicomanie davantage comme un problème de criminalité rejettent d'emblée la distribution de seringues dans les prisons.

En général, une perception plus positive des personnes toxicomanes conduit à une plus grande acceptation des mesures de réduction des méfaits. Prenons, par exemple, la prescription d'héroïne sous supervision médicale. Les personnes soutenant que les toxicomanes viennent de familles en crise, qu'ils sont des victimes de la société et qu'il est possible pour les toxicomanes de bien élever leurs enfants se montrent significativement plus souvent en accord avec cette mesure. Il en est de même pour celles qui considèrent que les toxicomanes ne sont pas dangereux pour leur entourage et ne cherchent pas à entraîner les jeunes. On peut faire le même constat pour les autres mesures de réduction des méfaits.

**FIGURE 3**

Perceptions des nouvelles mesures proposées dans le but de réduire les méfaits de la consommation de cocaïne et d'héroïne



## ANALYSE

---

Les résultats du sondage démontrent clairement que les opinions concernant les programmes de réduction des méfaits sont très partagées dans la population québécoise. Les principales variables qui semblent influencer l'opinion publique sur ces questions sont la perception favorable ou défavorable des personnes toxicomanes et la perception de la dangerosité des drogues en cause.

En effet, l'image que la population se fait du phénomène de la toxicomanie semble assez disparate. Une forte proportion de gens considère à la fois la toxicomanie comme un problème social relié à la criminalité et comme un problème de santé où l'individu a besoin d'aide. Cette ambivalence laisse supposer que l'image perçue des toxicomanes n'est pas figée et qu'il serait possible de modifier les préjugés défavorables à leur égard. La mise en place de programmes de réduction des méfaits deviendrait dans ce cas possible puisqu'il a été observé qu'une perception positive à l'égard des toxicomanes comme étant des personnes ayant besoin de soutien et d'aide entraîne une opinion favorable à ces mesures. Des enquêtes similaires effectuées en Suisse, à diverses périodes dans le temps, montrent une évolution positive des attitudes à l'égard des mesures de

réduction des méfaits suite à une campagne de sensibilisation visant à humaniser les problèmes que vivent les toxicomanes. La proportion de gens en faveur des sites d'injection supervisée est passée de 63 % en 1991 à 76 % en 1994 pour se stabiliser à 72 % en 1997.

Par ailleurs, la perception que les gens entretiennent face à la dangerosité et à la dépendance créée par les drogues dites dures semble loin de la réalité. Alors que plus de 60 % des répondants pensent qu'une dépendance apparaît dès la première consommation, les chercheurs évaluent qu'il faut consommer régulièrement de l'héroïne (à raison de trois ou quatre doses par semaine) pendant un ou deux mois pour développer une réelle dépendance physique à cette substance. La toxicomanie doit surtout être décrite et perçue en terme de consommation régulière de drogues et pas seulement sur la base des substances en cause.

Finalement, les résultats laissent supposer qu'une campagne de sensibilisation auprès de la population visant à changer les mentalités envers les toxicomanes pourrait aboutir à un consensus encore plus élargi en faveur de l'approche de réduction des méfaits. Pour ce faire, les personnes toxicomanes doivent être présentées non pas comme des criminels mais comme des personnes qui ont besoin de soutien et d'aide.

### LES APPROCHES DE RÉDUCTION DES MÉFAITS TROUVENT UN CERTAIN APPUI DANS LA POPULATION QUÉBÉCOISE

Auteur :

**Denis Hamel**, statisticien

Unité Connaissance-surveillance

Institut national de santé publique du Québec

Ce document est disponible en version intégrale sur le site Web de l'INSPQ : <http://www.inspq.qc.ca>

Reproduction autorisée à des fins non commerciales à la condition d'en mentionner la source.

Document déposé à Santécom (<http://www.santecom.qc.ca>)

Cote : INSPQ-2002-007

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2002

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

ISBN 2-550-39424-0

© Institut national de santé publique du Québec (2002)

**Institut national  
de santé publique**

**Québec** 